



## CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA FORMATION AMATEUR FÉMININE TOURNOIS INTERNATIONAUX 2020

*Golf Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus (COVID-19) et son incidence sur les critères de sélection pour 2020. Avec l'approbation du comité des sports et de la sélection de Golf Canada, Golf Canada se réserve le droit de modifier les critères de sélection publiés en fonction des meilleurs renseignements disponibles. Toutes les modifications seront apportées rapidement et seront communiquées dès que possible à toutes les personnes concernées.*

### 1) Conditions préalables à la sélection :

- a) La candidate doit être citoyenne canadienne et détenir un passeport canadien, être membre de Golf Canada et avoir un statut de golfeuse amateur en règle.
- b) Membre en règle de Golf Canada, la candidate ne doit faire l'objet d'aucune sanction ou mesure disciplinaire de la part de l'Association.
- c) Elle doit avoir participé au Championnat canadien amateur féminin et à un championnat provincial amateur durant l'année précédant la sélection. Certaines circonstances particulières valables peuvent être prises en considération si la joueuse n'a pas pu participer à ces championnats ou si elle a dû s'en retirer. Une blessure ou une maladie peuvent constituer des circonstances particulières recevables, de même que la participation de la joueuse à un tournoi octroyant davantage de points au classement WWAGR (Women's World Amateur Golf Ranking). Pour toute question à ce sujet, veuillez-vous adresser à la gestionnaire des programmes de développement du sport et haute performance de Golf Canada.
- d) La candidate doit se conformer au Code de conduite et au Code d'éthique de Golf Canada, ainsi qu'aux règles du Programme canadien antidopage (PCA).
- e) Les membres de la formation doivent être de sexe féminin à la naissance, conformément à la Politique touchant les personnes transgenres de Golf Canada

### 2) Processus de sélection

- a) Un comité de sélection doit recommander au Comité de développement du sport de Golf Canada son choix de joueuses pour la formation qui participera aux compétitions internationales.
- b) Il incombe au Comité de développement du sport de Golf Canada de ratifier les sélections finales de la formation.
- c) Aucune joueuse qui aspire à faire partie d'une formation destinée aux compétitions internationales ne peut participer au processus de sélection.

### 3) Choix du moment pour la sélection

Le moment choisi pour la sélection sera dicté par la date limite de réception des inscriptions par le pays hôte. Des avis relatifs au calendrier et à toute modification des critères de sélection seront publiés sur le site Web de Golf Canada.

### 4) Critères de sélection

Les résultats individuels des joueuses aux tournois suivants sont évalués dans cet ordre d'importance :

- a) Position de l'athlète aux classements du golf selon l'ordre suivant :
  - I. Classement mondial amateur (World Amateur Golf Rankings – WAGR)
  - II. Ordre du mérite national amateur masculin de Golf Canada



- b) Résultats des affrontements, basés sur un minimum de 4 rondes disputées et, également, forte considération pour les victoires et les résultats top 10 réalisés lors des événements suivants (en ordre d'importance) :
- Omnium féminin Canadien Pacifique
  - Championnat amateur de l'USGA, Championnat amateur britannique
  - Championnats mondiaux amateurs féminins par équipes
  - Championnat canadien amateur féminin de Golf Canada, selon le classement final
  - Championnat féminin de la PGA du Canada
  - Autres tournois ayant une cote de 150 ou plus au classement WWAGR
  - Championnats provinciaux – score évalué par rapport à la normale et à la force du tableau de compétition
- c) Capacité d'atteindre des objectifs de haute performance et du DLTJ comme les suivants, entre autres :
- Handicap de tournoi
  - Moyenne de coups aux tournois énumérés au paragraphe 4a
  - Caractéristiques mesurées à l'appareil de suivi de lancée, telles que la vitesse de la balle et de l'élan
- d) Les résultats obtenus au cours des 6 mois qui précèdent le tournoi international auront plus de poids dans la sélection, ceci afin que soient choisies les athlètes qui jouent le mieux durant la période menant au tournoi international.

### 5) Entraînement après la sélection

- a) L'on s'attend à ce que toutes les joueuses sélectionnées continuent autant que possible de participer à des compétitions et suivent un calendrier d'entraînement approuvé par l'entraîneur en chef de la Formation nationale amateur féminine entre la date de sélection et la date de départ.
- b) L'on s'attend également à ce que toutes les joueuses sélectionnées participent au Championnat canadien amateur féminin de l'année en cours, le cas échéant.

### 6) Sélection de la capitaine de l'équipe

Le directeur en chef du sport de Golf Canada doit soumettre pour approbation finale au chef de la direction de Golf Canada le nom d'une capitaine d'équipe, si nécessaire, et celle-ci doit être nommée dans un délai suffisant avant la compétition

### Tournois internationaux

#### ~~Championnats mondiaux amateurs par équipes (WATC)~~ – ANNULÉ POUR 2020

- a. Golf Canada enverra trois (3) joueuses aux WATC, qui se tiennent tous les deux ans, aux années paires (la prochaine édition est en 2020).
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus.
- c. La sélection se fera après le Championnat canadien amateur féminin de la même année que les WATC.

#### **Astor Trophy (AT) (anciennement les Matches du Commonwealth)**

- a. Golf Canada enverra quatre (4) joueuses à l'AT qui se tient tous les quatre ans (le prochain aura lieu en 2023).
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus.



**Autres tournois internationaux**

- a. Golf Canada pourrait envoyer des joueuses à d'autres compétitions ouvertes tels que les Championnats amateurs du Mexique et de l'Australie.
- b. La sélection sera fondée sur les critères exposés à la section 4 ci-dessus, la priorité étant accordée aux membres de la formation nationale amateur féminine.